

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 39 (1901)
Heft: 8

Artikel: Le mari idéal
Autor: V.F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-198637>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
 Grand-Libère, 11, Lausanne.

Montreux, Gerbe, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
 St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
 Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50 ; six mois, fr. 2,50.

ETRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
 S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 45 cent. — Suisse : 20 cent.
 Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
 la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Le mari idéal.

Etait-ce l'approche du printemps? jamais les ouvrières de M^{me} Z., la grande modiste lausannoise, n'avaient été d'une gaité si folle. Dès que leur patronne quittait l'atelier, c'était un caquetage à ne pas s'entendre, et des chants et des fusées de rire et des galopades autour de la grande table couverte de rubans multicolores et de fleurs artificielles. A elles quatre, ces demoiselles avaient plus de vie et faisaient plus de tapage que vingt écoliers de quatorze ans. Cela les remettait du silence pénible où les plongeait la présence de l'« abbesse », comme elles avaient baptisé M^{me} Z., à cause de son faux air de religieuse.

Qu'aurait-elle dit, l'austère dame, en les voyant, les jupes arrangées en pantalon, jouer à saute-mouton avec leurs escabelles? Peut-être cependant en eût-elle été moins scandalisée qu'à l'ouïe des confidences de M^{me} Augustine à ses compagnes.

M^{me} Augustine, une petite brunette échevelée, le boute-en-train de la bande, avait pris un jour un air grave, qui contrastait singulièrement avec ses yeux rieurs, et s'était exprimée ainsi :

— Mes poulettes, j'ai du nouveau à vous apprendre...

— Poulette toi même, s'écrièrent ses trois compagnes.

— Si vous m'interrompez, vous ne saurez rien... Voici ma nouvelle : j'ai fait une demande en mariage.

— Oh! cette Augustine!

— Quand à vous dire le nom de l'heureux mortel qui en a été l'objet, je ne saurais ; car je ne l'ai jamais vu ; je ne sais même pas s'il existe.... Ne me regardez donc pas comme si j'avais une arraignée au plafond... Tout ce que je puis vous apprendre, c'est que ma démarche me vaut quatorze soupirants..... Si vous continuez à me faire ces yeux-là, je ne vous dirai pas le mot de l'énigme... Le voici : Vous vous souvenez de cette annonce qui a paru dans la *Feuille d'Avis* il y a huit jours et qui vous a tant fait rire : « Une jeune personne pas trop mal, d'humeur gaie et qui se sent l'étoffe de la meilleure des épouses, cherche le mari idéal. Ecrire A. A., poste restante, Lausanne. La jeune personne, c'était moi. Et mes quatorze prétendants sont les signataires des lettres que voilà et que nous allons lire ensemble.

— Chut ! fit une des ouvrières, l'abbesse!

— Remettons alors notre lecture à ce soir, à la pension, après souper, dit Augustine.

Quand la patronne entra, les quatre jeunes filles, subitement abîmées dans leur travail, ne tournèrent pas même la tête du côté de la porte.

Le soir venu, elles coururent à la pension où elles logeaient et où elles prenaient leur repas. Comme bien on pense, elles ne demeurèrent pas longtemps à souper. Il leur tardait de prendre connaissance des quatorze missives. Cette importante opération se fit dans la chambrette de M^{me} Augustine. Elle n'eut pas

tout le charme qu'on s'en promettait. A part une ou deux assez drôlatiques, la plupart des lettres étaient pleines d'impertinences et même de grossièretés. Treize furent jetées au feu. Restait la dernière. Elle avait cette teneur :

« Ma chère Mademoiselle,

« Je suis un paysan ni beau ni laid. J'ai 26 ans, une bonne santé, le cœur à l'ouvrage, l'humeur gaie comme vous, un joli domaine et quelques centaines de francs à la caisse d'épargne. Si vous pensez avoir en vous de quoi faire la plus brave des femmes, je puis sans me vanter vous dire aussi que je me sens capable de devenir le mari que vous cherchez. Je brûle de faire votre connaissance. Il me semble que je vous aime déjà. Accordez-moi, s'il vous plaît, une entrevue où vous voudrez, chez vos parents ou chez une amie ; mais que ce soit un dimanche, parce que, les autres jours, je ne puis m'absenter facilement.

« Je vous fais mes amitiés bien respectueuses.

Albert M.

« Aux Esserts, près de H. »

L'écriture de ces lignes, grosse et arrondie, respirait la sincérité, comme leur contenu.

— Voilà ton mari idéal, Augustine! dit une des petites modistes.

— Devenir une paysanne, m'enterrer à la campagne, jamais de la vie!... Cependant cet Albert M. a l'air d'être un bon garçon. Je serais curieuse de voir sa tête. Si je lui disais de se présenter ici, devant vous et moi? Cela n'engagerait à rien.

— C'est ça!... Fameuse idée!... qu'Albert nous montre sa tête!

Et les trois jeunes filles de valser autour d'Augustine.

Le calme revenu, celle-ci écrivit son billet. Elle pria le jeune agriculteur de se rendre dimanche matin à la pension X, rue de Bourg.

Elles ne firent pas la grasse matinée, ce dimanche-là, les ouvrières de M^{me} Z. A 8 heures, elles achevaient de prendre leur chocolat. Comme elles allaient se lever de table, la bonne introduisit un petit bonhomme à la mine ronde et réjouie, portant par-dessus un veston de milaine une belle blouse bleue toute neuve.

— Je suis Albert M., dit-il, en montrant deux rangées de dents superbes, et je désirerais voir M^{me} Augustine.

— C'est moi, fit la petite brunette, riant et rougissant à la fois.

— Ah! c'est vous!... Eh bien, adieu... Je t'aime... Mais donne-moi vite à manger : je crève de faim.

A ces mots, les quatre ouvrières partirent d'un éclat de rire qui se prolongea bien pendant cinq minutes et qui finit par gagner Albert M. lui-même.

— On va vous servir à déjeuner, dit Augustine au jeune campagnard. Mais, ajouta-t-elle, faites-moi la grâce, monsieur, de ne pas me tutoyer.

— Pour ça, non! Chez nous on ne dit pas à sa bonne amie : « Je vous aime. » Dis-moi « vous », si tu veux ; mais, pour moi, si je ne puis pas te tutoyer, j'aime autant m'en aller tout de suite.

Nouveaux rires des jeunes filles.

Augustine n'insista pas. Tandis qu'Albert M. déjeunait d'un appétit de loup, elle et ses compagnes l'examinaient à la dérobée, se chuchotant à l'oreille leurs impressions. Elles trouvèrent que ses yeux bleus exprimaient la douceur et la franchise et que ses cheveux roux et crépus lui allaient bien. Dommage seulement qu'il fût si courtaud : Augustine le dépassait de toute la tête.

Cependant, Albert M. proposa pour faire plus ample connaissance de conduire chez lui, sur son char à bancs, Augustine et l'une de ses amies. On dînerait là-bas et l'on serait de retour à la ville avant la nuit.

Cette offre fut acceptée après un petit conciliabule entre les ouvrières qui tirèrent à la courte paille pour savoir qui accompagnerait Augustine. Le sort désigna M^{me} Jeanne. Elles furent prêtes en un clin-d'œil et suivirent le petit homme à l'hôtel de l'Ours, où il avait laissé son char et son cheval.

Autant fut vil le plaisir des deux jeunes filles dans le trajet de Lausanne aux Esserts, par le Chalet-à-Gobet, Montpreveyres et d'autres lieux dont elles ne retinrent pas les noms, autant grande leur déception en arrivant à la maison d'Albert. Avec ses murs rosés, ses fenêtres aux volets verts et aux encadrements blanchis à la chaux, elle avait pourtant un air des plus gais. Et combien pittoresque le tableau que formaient le coteau au haut duquel elle était campée, les sapinières qui le bordaient au nord et à l'ouest, et le ruisseaulet qui coulait vers le village de H., dont on entrevoyait les toits bruns entre les vergers!

Mais la solitude du lieu, le vent qui hurlait dans la forêt; les vaches qui avaient failli faire irruption dans la cuisine, la vieille servante Anastasie, à la figure revêche, et dont le balai se promenait hostensiblement sur les pas des visiteuses, tout cela effraya Augustine aussi bien que Jeanne. Le dîner achevé, elles ne respirèrent que lorsque, arrivées sur la route de Lausanne, elles s'éloignèrent des Esserts au trot rapide du cheval d'Albert.

Gai comme un pinson, ce dernier s'efforçait de dérider les jeunes filles.

— Tu es encore bien minçollette pour faire une paysanne, dit-il à Augustine, mais je gage qu'après avoir passé six mois aux Esserts tu seras devenue une puissante gaillarde. Et alors ce sera pour toi tout plaisir que de m'aider au foin et à la moisson ou que de donifier à manger aux porcs.

— Ah! je devrai donner à manger aux porcs?

Augustine demeura songeuse jusqu'à Venes, au-dessus de Lausanne, où elle et son amie prirent congé du jeune homme, non sans être convenu de part et d'autre de s'accorder quinze jours de réflexion.

Mais au bout d'une semaine déjà, Augustine recevait des Esserts le billet suivant :

« Ma bien aimée,

« C'est tout réfléchi que réfléchiras-tu, je ne prendrai pas d'autre femme que toi. Donne-

moi un mot d'espoir, s'il te plaît. Si tu voyais comme la campagne est plaisante maintenant, avec ses prés tout verts et ses cerisiers tout blancs de fleurs. La Pindzon a fait le veau hier. C'est une jolie génisse rouge et blanche. Tu auras du plaisir à la voir gambader. Allons! dis-moi quel jour tu as choisi pour la noce. Ou bien veux-tu que nous nous mettions en ménage à l'essai, pour un mois, par exemple. Je ne puis le dire mieux. Je t'embrasse tendrement.

Ton Albert. »

Hélas! le pauvre garçon reçut, le lendemain, une lettre lui annonçant froidement que M^{lle} Augustine ne serait jamais M^{me} Albert.

Mademoiselle Augustine, mademoiselle Augustine! êtes-vous sûre de ne pas avoir laissé échapper le bonheur? V. F.

Un vieil almanach.

Un de nos lecteurs nous communique un petit almanach, imprimé à Lausanne, chez Jean Zimmerli, et datant de 1730. En voici le titre vraiment bizarre:

ALMANACH
ou calendrier nouveau réformé pour
l'an de grâce
M. DCCXXX

Ponctuellement calculé à l'Élévation du Pôle: Et pour le Cercle Méridien de la Très-Illustre ville et République de Berne, de Genève et des Pais Circovoisins.

Contenant les Actions plus considérables changements de l'Air, qui doivent arriver cette Année. Et les jours propres pour la Médecine, Chirurgie et Agriculture.

Avec les Foires de Suisse et les principales d'Allemagne, France, Saroye, Bourgoigne, Lorraine, Valley et autres pays de l'Europe.

Avec Privilège de LL. EE. de Berne Par JEAN et DAVID AIGROZ, Astrologues.

Se vend, à Lausanne, chez Jean Zimmerli, imprimeur, et à Combremont-le-Petit, par les Auteurs.

Immédiatement après ce titre on lit cette réclame d'un meige de l'époque:

LE PUBLIC SERA AVERTI

Que le Sr Obinguer, dit Belle-Rose, Opérateur et Citoyen de Lausanne, privilégié de plusieurs Princes de l'Europe, a des remèdes admirables pour le mal, des yeux. Il guérit toute sorte de descente de boyaux et Idrocelle, Cercocelle, Bibonocelle, Hernie, ou relation, par remèdes ou par opération tant homme que femme, et enfants de quel âge que ce soit, quand même il l'aurait apporté de naissance.

Il fait tomber les glandes sans toucher d'aucun ferret ou fait dissiper les glandes d'une autre manière en quelle partie du corps que ce soit. Il guérit plusieurs autres maladies qui sont pas marquées ci-dessus,

Il vend un remède qui purge le cerveau, soit mal de tête, douleur de dents, bourdonnements d'oreilles, migraines et autres fluxions.

Il ne prend point d'argent pour les opérations qu'il fera de la main, que le Patient ne soit guéri. On trouvera le dit Opérateur actuellement à Lausanne, à la rue de St-François, proche du Temple où l'on verra son enseigne d'un soleil à la Fenêtre.

A l'Absence du dit Opérateur, l'on trouvera sa femme qui pourra donner des remèdes et rendre raison à toutes personnes.

On verra non sans quelque étonnement sans doute que l'almanach dont nous parlons fut l'œuvre d'un simple astrologue de Combremont-le-Petit. Et cependant il est constaté que Jean Aigroz, à Combremont-le-Petit, obtint de LL. EE. de Berne le privilège d'éditer des almanachs, en 1697. Il avait déjà fait précédemment des almanachs pour une veuve Michel de Bâle.

En 1718, son fils, David Aigroz, obtint le même privilège, à condition que les armes des états de la ville et République de Berne y fussent imprimées.

En 1752, ce droit fut continué au fils du précédent, David-Siméon Aigroz, qui en jouit jusqu'en 1764. A cette date, son frère Louis reprit

ses droits et fut le seul éditeur de l'*Almanach de Berne et Vevey* pendant environ quarante ans. Après sa mort, les privilèges étant abolis, son neveu, Jean-Guillaume Aigroz, continua néanmoins à faire des manuscrits pour le même almanach qui, depuis nombre d'années, était imprimé à Vevey par MM. Lœrtscher. Il composait en outre un petit almanach, dit *Almanach de Lausanne*, qui existe encore, et qui était alors imprimé par M. Blanchard. Le dernier almanach qu'il a composé est celui de 1838.

Ce que l'on entend et ce que l'on voit dans nos trams.

II

C'est dimanche, nos trams sont en liesse. Ils s'en donnent de tous côtés comme de vrais boute-en-train. Tout à coup on les voit s'accumuler à la gare de St-François, semblables à un vol d'hirondelles, puis se disperser bientôt dans toutes les directions.

Que voulez-vous? c'est dimanche. Tous les environs de la capitale sont en fête; on danse, on chante et des fanfares se font entendre de tous côtés, à Chailly, à Prilly, à Pully, à Belmont, à Lutry, etc. Et partout « bonne réception aux amateurs. »

D'ailleurs, nous sommes au printemps, et chacun veut en respirer l'air, cet air tempéré, agréable qui ramène une sève vivifiante chez tous, même chez les vieux.

Un air qui ravigote, quoi!

Les prés et les tertres qui bordent les sentiers sont émaillés de primevères et de violettes; les oiseaux chanteurs, qui nous sont revenus, batifolent dans les haies, et leurs jolis refrains remplacent les piailleries des moineaux.

Chacun tient à rapporter à la maison un souvenir du renouveau: une touffe de petites fleurs cueillies avec la terre qui en nourrit le pied, par exemple. La maman cultivera, sur sa fenêtre, avec des soins méticuleux, ce jardin minuscule qui, durant la semaine, rappellera à toute la famille les plaisirs de dimanche dernier, tout en faisant naître, dans l'imagination des enfants tout particulièrement, de charmants projets pour le dimanche suivant.

Nos trams qui nous transportent en quelques minutes hors de la ville facilitent une foule de jolies excursions dans nos campagnes. Sans les trams, il est certainement bien des gens qui, se laissant gagner par une certaine paresse, se contenteraient peut-être d'une promenade à Montbenon ou à Beaulieu, ou peut-être encore d'une longue pose devant une choppe de bière.

Aujourd'hui: « Allons, ma femme, prépare-toi. Un peu vite, les moutards, allons prendre le tram! »

Pour les Lausannois, les trams ont tout un attrait. Chaque jour on peut faire la remarque qu'ils les prennent avec le même empressement, le même plaisir qu'au jour où ils étaient une nouveauté pour notre ville.

« Nous aimons tellement à aller en tram, nous disaient un jour deux dames, que les dimanches de pluie, et faute de promenades plus éloignées, nous faisons trois ou quatre fois le tour de ville. »

Et les enfants?... « P'pa, m'ma, donne-moi dix, s'il te plaît. »

— Pourquoi faire mon enfant?

— Pour faire le tour de ville, p'pa. Oh! c'est joli!... Ça trace!!

Une demi-heure plus tard, le gosse revient:

— P'pa, encore dix, s'il te plaît!

— Pour le tram?... mais, mon cher enfant, tu viens d'en prendre, me semble-t-il; cela suffit.

— Oh! oui, mais ça n'est pas bien allé, cette fois; on était trop *cougné!*

Eh bien, on comprend cet amour de l'enfant pour les courses en tram; c'est là ce que son âge demande: le mouvement, le bruit, la vie. Il adore les moyens de transport rapides, qui lui font voir beaucoup de choses en peu de temps. Le tour de ville, pour lui, n'est autre qu'un grand carrousel.

Lundi, 9 heures 45 minutes du matin. La grosse cloche de la cathédrale bourdonne dans les airs depuis un quart d'heure. Pourquoi? C'est ce que je me demande en attendant le tram devant l'ancienne poste. Le voici... Oh! là, là! Il est littéralement bondé, et je n'y entrerais qu'avec peine.

D'où viennent donc tous ces messieurs endimanchés, et qui se distinguent généralement par un superbe embonpoint? demandai-je à quelqu'un.

— Mais ce sont des députés, me dit-il: tirez votre chapeau!

— C'est juste, dis-je à part moi, ces messieurs vont au Château où se réunit le Grand Conseil. Les représentants du peuple sont dans nos murs! D'ailleurs, c'est à ne pas s'y tromper, car ils ne parlent entre eux que de motions, d'interpellations, de quorum, de rapports, etc., ne s'interrompant guère sur ces matières que pour se consulter sur le restaurant où l'on dine le mieux.

Deux ou trois d'entre eux, debout dans le couloir, me paraissaient prendre des allures quelque peu libres. On reconnaissait en eux des hommes fiers d'être « quelque chose », et regardant plus souvent au-dessus d'eux qu'au-dessous. J'étais assis modestement dans un coin à l'extrémité du wagon. Tout à coup, le plus corpulent du groupe, riche propriétaire campagnard, largement chaussé, m'écrase un orteil affecté d'un cor: je vois mille étoiles!... Je vois toute la carte du ciel!

Sapristi! m'écriai-je d'une voix contenue par la douleur, comme un député pèse dans un tram et que de place il tient ici bas!

Comme bien vous pensez, j'avais une envie démesurée de lui administrer un vigoureux coup de poing dans le dos. Heureusement que je ne me suis pas laissé aller à ce premier mouvement, car il me revint subitement en mémoire certain article de la Constitution vaudoise, portant que la personne d'un député est inviolable.

Hors le cas du flagrant délit, dit cet article, un membre du Grand Conseil ne peut, pour quelque cause que ce soit, être arrêté pendant les sessions, sans la permission de l'assemblée.

A plus forte raison, me dis-je, ne peut-on lui donner un coup de poing dans le dos.

Et cependant, lorsque sa grosse personne m'écrasait l'orteil sous une large semelle, le flagrant délit était patent, me semble-t-il.

Bref, dans le doute, je renvoyai l'exécution de mon projet à la fin de la session.

Je quitte ces messieurs, place St-Laurent, pour attendre le tram qui va suivre et qui sera sans doute moins encombré. J'ai du reste grand besoin de me refaire un peu le pied, victime du Grand Conseil.

Bimm!..... bimm!..... Voici un autre tram, montons.

Je m'y trouve seul avec un huissier du Conseil d'Etat. Il porte sous le bras un portefeuille contenant tout le courrier du matin, adressé à l'autorité cantonale. Ce portefeuille, gonflé à faire sauter la serrure, ne pèse pas moins de cinq ou six kilos. Celui qui le porte garde une attitude sérieuse et digne: il a la conscience de sa charge.